

La société civile face à la guerre au Kivu / RDC, 1996-2002.

Bagalwa Mapatano
Assistant et doctorant, IUED

Zusammenfassung

Die Jahrzehnte 80-90 haben sich durch den kräftigen Anstieg der neuen neo-liberalen politischen und wirtschaftlichen Ideologien charakterisiert. Hervorgebracht in Richtung der Entwicklungsländer im Süden diese Ideologien vorschrieben sowohl Methoden der Verwaltung der Staatsangelegenheiten in einer rein Buchungslogik als auch die Neu-Komposition der sozio- politischen Verhältnisse innerhalb der Staaten, wobei neue soziale Beteiligte berücksichtigt werden mußten.

Eingeführt in Bezug auf sogenannte gutes "Gouvernance" oder "politische bzw. wirtschaftliche Liberalisierung" sogar "Demokratisierung" haben diese neuen Ideologien auch in Umlaufbahn solche Konzepte wie die Zivilgesellschaft gestellt. In dieser derzeitigen Hauptkonzeption wird die Zivilgesellschaft als der neue soziale Raum gestellt, wo sich neue anti-hegemoniale Dynamiken für die Bekämpfung der sozialen Krise durch die Bürger selbst und daher für die neue Formulierung der Politik, sogar die demokratische Aufrichtung des versagenden Staates aufbauen. Bleibt zu wissen, worauf das Zivilgesellschaftskonzept in Afrika konkret verweist, welche Beteiligten darunter gemeint sind und auf Grund welcher Logik und welcher Handlungsmethoden. Bleibt auch, ausserhalb jeder Ideologie zu wissen, welches tatsächlichen Kapazität die afrikanischen Zivilgesellschaft hat, auf die sozio-politischen Wirklichkeiten zu wirken, mit der sie konfrontiert wird. Und schließlich gilt die Frage ob die Zivilgesellschaft unbedingt tugendhaft ist? .Im Hinblick auf des politischen Auftretens der kongolischen Zivilgesellschaft, vorliegende Artikel widmet sich eine Analyse deren Strategien und Handlungseinschränkungen insbesondere in Kivu Provinz in Zusammenhang mit der Friedensförderung im Rahmen ausländischen Besetzung. Es ist heute deutlich daß sich die Rolle der Zivilgesellschaften in Kivu eher in Richtung wachsenden Politisierung entwickelt hat . Das widerspricht die meist verbreitete Konzeption der Zivilgesellschaft als "unpolitische" oder "privat" Organisationen. Wenn der Fall Kivu die Vorstellung hervorruft daß Organisationen der Zivilgesellschaft mehrere Funktionen wie die funktionelle Tatsachensubstitution in Bezug auf Vertretung und sozio- politische Integration übernehmen können, er beweist ebenfalls, daß das Konzept Zivilgesellschaft ohnehin nicht politisch neutral ist. Wobei dieser Begriff auf eine Vielfalt sinnvoller und kohärenter Handlungen die nicht auf den politischen Markt und Macht zurückzuführen sind hinweisen, er drückt aus und legitimiert Strategien der von der einseitigen Verteilung der Macht und dem Reichtum ausgeschlossenen Bürger. Entspricht dann hier Zivilgesellschaft eine Faktion?

Introduction

Les décennies 1980-1990 ont été caractérisées par la montée en puissance des nouvelles idéologies politiques et économiques émises par les institutions financières internationales, et des grandes puissances, en direction des États et particulièrement ceux de pays sous-développés au Sud. Ces idéologies et leurs prescriptions touchent à la fois la gestion des ressources et des affaires publiques dans une logique de plus en plus comptable (Hufty 1998). Elles induisent aussi une recomposition des rapports socio-politiques au sein des États. Articulées en termes de libéralisation politique et économique, elles ont exalté et contribué à l'émergence et la prise en compte des nouveaux acteurs socio-politiques hors du champ étatico-politique traditionnel. Ceux-ci participeraient sous des nouvelles modalités plus coopératives moins hiérarchisées et souvent moins formalistes à la production et la gestion du pouvoir et des ressources dans les sociétés en développement. C'est l'idée de la « bonne gouvernance » chère à la BIRD. Des nouvelles catégories conceptuelles ont été promues pour nommer, valoriser et légitimer les nouvelles recompositions socio-politiques et les acteurs qu'elles mettent en scène. Cela est vrai de la notion de société civile qui après sa résurgence en Europe dans les années 70 (Khilnani 2001 : 38-49) ; sera propulsée avec une connotation positive sur une scène africaine des années 80 marquée par des États en crise. Une conception largement répandue depuis lors voudrait que la société civile désigne ainsi un nouvel espace social où se construisent des nouvelles dynamiques pour la résorption de la crise sociale, et donc le lieu de construction des nouvelles ressources, stratégies et formes politiques de régulation. Dans le contexte des démocratisations tentées après 1990, la société civile serait, pour nombreux analystes, ni plus ni moins le lieu des dynamiques contre hégémoniques contre l'autoritarisme en vue de refonder l'État de droit par le bas. Dans une perspective gramscienne elle serait le lieu privilégié de re-négociation du consensus socio-politique global. Quelle est la pertinence de cette vision des choses en Afrique ? Au delà d'une mode ou d'une simple revanche des sociétés africaines sur les États déliquescents (Bayart 1992 :65-106) comment concevoir sa matérialité en Afrique ? Quels réseaux d'acteurs sociaux, avec quelles interactions et selon quelles logiques et modes d'action et finalités, seraient définis par ce concept ? La société civile africaine porte et mérite-t-elle les vertus lui crédités par ses nombreux laudateurs (Institutions financières internationales, ONG internationales de coopération privée au développement, acteurs locaux) qui prônent son implication dans toutes les questions politiques ? Comment comprendre en même temps leur persistance dans une connotation toujours anti-étatique et apolitique de la société civile, comme si ses logiques d'action et ses rôles n'évoluaient pas avec les changements sociaux ? Ici je partirais de l'origine et du sens de la société civile au Zaïre, ensuite j'analyserai ses stratégies et leurs limites dans la recherche de la paix particulièrement dans les provinces du Kivu depuis les rebellions et occupations de 1996. Pour démontrer l'évolution progressive des rôles de la société civile kivutienne vers une politisation visant la recreation et le renforcement par le bas de l'idée étatique national démocratique. Ici la conception fortement privative de la société civile promue en même temps par les organisations internationales ne correspondrait pas aux dynamiques locales observées.

2. Crise de l'autoritarisme et émergence politique de la société civile au Zaïre.

C'est sous la démocratisation tentée par le régime défunt de Mobutu, surtout avec la tenue de la Conférence nationale souveraine (CNS, août 1991-décembre 1992) qu'émerge l'idée de société civile, qu'elle se popularise et prend un contenu. La société civile était supposée contenir les collectifs sociaux organisés différents des institutions publiques et des partis politiques en construction. Concrètement il regroupera les églises, les syndicats, les corporations socioprofessionnelles, les associations féminines, les associations sportives et culturelles, les mouvements des jeunes, les sociétés savantes, les mutuelles super tribalistes, les sociétés patronales, et surtout les ONG de développement qui ont joué à partir du Kivu un rôle important dans la structuration de ce nouvel espace social en fonction des enjeux politiques nouveaux. Elle affrontera des enjeux et questions telles que: La représentativité des délégués vu la fluctuation des modes de désignation des délégués (vote régulier d'une assemblée locale? désignation par pression du pouvoir politique?), du parcours social de l'individu et de l'importance sociale différenciée des organisations. S'ajoute la faible représentativité nationale de certaines organisations partagées entre des assises locale et provinciale. Dans la préparation de la CNS naîtront des coordinations provinciales de la société civile qui heureusement survivront jusqu'ici aux bouleversements politiques postérieurs. La société civile du Sud-Kivu déjà structurée sera prise en modèle par d'autres provinces. En effet, l'ancienneté de son tissu associatif, constitué depuis les années 70 avec le concours de la coopération non gouvernementale européenne (belge, hollandaise, allemande, italienne, nordique), avait pour conséquence une certaine maturité politique de ses chefs regroupés dans un conseil régional des ONG de développement (CRONGD). La primatie des ONGD les conduisit au renforcement de la société civile dans une logique d'élargissement de ses réseaux membres, parfois en prenant en compte des groupes sociaux marginalisés ou présentés comme tels. La parade réside-t-elle alors dans la multiplicité des réseaux régionaux plus au moins fonctionnels qui ont été mis en place¹ ?

L'après CNS reposa la question de l'unification et de la représentation nationale de ce nouveau corps social vu l'étendue du pays et la vétusté des voies de communication. C'est donc un exceptionnel exploit qu'est le maintien des conseils régionaux (CRONGD) et national des ONG de développement (CNONGD) constitués dès 80'. Cette institutionnalisation explique en partie la primatie des ONGD dans la société civile et politique en construction. Cette primatie s'observe déjà à travers un certain nombre d'initiatives contestataires et ou des parrainages organisationnels et éducatifs civiques à portée nationale. Ou encore les soutiens incontournables consentis à la l'opposition politique naissante conduite alors par « l'union sacrée de l'opposition radicale » (USORAL) entre 1990 et 1992, pour étendre et transformer en revendications nationales ses mots d'ordre politiques. La capacité de sensibilisation et de persuasion, le capital de confiance avec les masses, et les réseaux de communication et de spatialisation des ONG secourent l'opposition politique d'alors.

Les responsables des ONG passent aussi à la politique active. P.e Pierre Lumbi (de Solidarité Paysanne au Kivu) en 1991 dans le gouvernement Nguz et plus tard d'autres dans d'autres de l'après CNS. La « société civile » entrera au Haut Conseil de la république – Parlement de transition (HCR-PT) dont la configuration

¹ Par exemple : Groupe Jérémie à Bukavu au Kivu, Droits de l'homme maintenant à Kinshasa, etc.

définitive découle des accords politiques de transition de 1994. Elle n'échappa pas à la bipolarisation qui divisait la classe politique entre « mouvance présidentielle » et « l'opposition radicale ou forces du changement »². Dans ce contexte la société civile demeure-t-elle ainsi un espace de stabilisation socio-politique comme l'idéologie dominante l'avance ? et dans quelle mesure réalise-t-elle une politisation positive ?.

Dans l'après CNS, la société civile grâce aux ONGD vulgarisera les résolutions de ce forum politique pour préparer les populations aux futures élections conçues comme moyen d'abrèger la dictature mobutiste parfois bouc émissaire. Au Sud-Kivu, leur traduction et leur vulgarisation dans les langues locales pendant deux années bénéficièrent des fonds provenant importants. Ceux-ci provenaient à l'époque des « programmes démocratisation » des « ONG partenaires » européens dont les gouvernements nationaux voulaient l'affaiblissement voire l'éviction de Mobutu (Bagenda Balagizi 1994 :229-234)..

3. Deuxième guerre et nouveaux modes d'action de la société civile au Kivu.

3.1. Participer aux négociations politiques mêmes infructueuses

Entre septembre 1998 et juillet 1999 plusieurs tentatives et accords de paix échouèrent. C'est sous pression américaine qu'est signé l'accord de cessez le feu de Lusaka (Zambie) le 10 juillet 1999 entre les belligérants. D'un côté les rébellions du RCD et du MLC et derrière elles le Rwanda et l'Ouganda. De l'autre le gouvernement Kabila soutenus par l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie. Ces accords prévoyaient la cessation des hostilités, le retrait des forces étrangères, la neutralisation des différents groupes armés et la tenue d'un dialogue inter congolais, et l'envoi d'une mission d'observateurs de l'ONU pour démanteler des forces dites négatives anti-rwandaïses et anti-ougandaïses. Ils ne furent pas appliqués d'abord avec la résistance de Kabila dont ils visaient à réduire le pouvoir voir l'y extirper, en plus des positions inconciliables des acteurs. Le Rwanda et l'Ouganda « pays non invités » pour ne pas dire agresseurs conditionneront leur retrait à l'avancement du dialogue inter congolais et du processus démocratique, au désarmement de ces « forces négatives » en prétextant des arguments sécuritaires. Les pays « invités » ou alliés du gouvernement central conditionnaient au contraire logiquement toute ouverture démocratique au retrait préalable des agresseurs. Ces accords légitimaient l'occupation et égalaient le gouvernement Kabila et ses rébellions considérées tous comme des factions par les États-Unis. La guerre reprendra. S'y ajouteront les scissions des mouvements rebelles fantoches où s'observent des alliances nouvelles qui accroissent encore les dissensions entre leurs parrains rwandaïses et ougandaïses. Si le Rwanda et l'Ouganda prétextent des arguments sécuritaires à 1000 km loin de leurs frontières, leurs affrontements à Kisangani étalèrent au grand jour les nerfs de la guerre c à d d'importantes prédatations économiques³. En 2000 la société civile de l'Est avait déjà documenté les mécanismes et les réseaux de ces pillages

² Sur la terminologie politique de la transition zaïroise lire aussi de Villers, G., Omasombo Tshonda, J., 1997. Zaïre. La transition manquée 1990-1997, *Cahiers Africains* : 27-28-29, Institut Africain : Tervuren ; L'Harmattan : Paris, 302pp.

³Premier rapport de l'ONU : Nations Unies, Conseil de sécurité, 2001, *Rapport du groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo*, 12 avril 2001, Nations Unies, New York, p.6-23.

internationaux et sollicitait la communauté internationale d'y mettre fin (Lumbi 2000). Ses rapports seront une base de travail pour les enquêteurs onusiens chargés d'évaluer les spoliations effectuées dans les zones occupées. Les 3 rapports onusiens publiés depuis sonnent comme une importante victoire de la société civile congolaise. Car le conseil de sécurité de l'ONU condamnera les affrontements de Kisangani et reconnaissait cette fois que le Congo était agressé. Mais sans recourir au chapitre VII de la charte. L'ONU et les puissances occidentales continueront à proposer le règlement d'une agression étrangère par un dialogue inter congolais. C a d partager le pouvoir entre le gouvernement congolais et les rébellions acquises aux pays agresseurs comme ces derniers l'exigent. En janvier 2001 Kabila père est assassiné. Il est remplacé par son fils supposé Joseph Kabila. Celui-ci accepte le cessez-le-feu et de déploiement des observateurs de la Mission des Nations unies au Congo (MONUC) non plus aux frontières internationales à l'Est comme l'exigeait son père mais sur la ligne de front interne. Celui-ci coupait la RDC en deux suivant une ligne quasi diagonale du nord-ouest au sud-est. En début 2002, les forces gouvernementales contrôlaient, la capitale, le Bas Congo, le Bandundu, le Kasai-Occidental, la moitié ouest du Kasai-Oriental, le Katanga excepté le Nord (44%). L'Ouganda et sa rébellion alliée du MLC contrôlaient la moitié nord de l'Équateur et de la province Orientale (28 %). Le Rwanda, le Burundi et leurs alliés Tutsis Banyamulenge et le RCD-Goma contrôlaient les deux provinces du Nord et Sud-Kivu, le Maniema, le Nord-Katanga, et le nord de deux Kasai (28 %) (Kassa et André 2002 :21). La deuxième guerre inaugura d'atroces massacres contre les populations civiles non tutsies au Kivu. Les défenseurs des droits de l'homme recensèrent plus de 100 lieux des massacres d'août à décembre 1998, dont les plus célèbres resteront ceux de Makobola , Katokola, Burhinyi et de Kasika. Plus d'un millier de personnes furent tuées, brûlées vives, éviscérées ou enterrées vives sur chacun de ces lieux par les forces rwandaises et du RCD. Devant une guerre passée sous silence par les caméras internationales, la société civile témoignera et informera l'extérieur sur la détresse des populations. Grâce à une collecte d'informations fiables sur ces crimes, et leur diffusion dans l'opinion internationale grâce à des sociétés civiles partenaires au Nord tel le réseau REC, le conseil de sécurité de l'ONU p. e condamnait dans une résolution en décembre 1998 ces massacres. Il exigeait des enquêtes et la traduction des auteurs devant une justice qui n'arrivera jamais. La société civile entrait dans une logique de protection / représentation politique des provinces occupées. C'est dans cette perspective que peuvent se comprendre différentes manifestations attirant l'attention de l'opinion publique internationale sur ces régions. C'est l'exemple du symposium international pour la paix en Afrique qui a réuni 1324 délégués à Butembo du 2 février au 1er mars 2001. Organisé par l'archidiocèse de Bukavu, l'Église du Christ au Congo / Sud et Nord-Kivu, du diocèse et de la société civile de Lubero-Beni, avec le soutien des ONG italiennes (Beati i costruttori di Pace, Operazione Colomba, Chiama l'Africa). Des délégués des villes italiennes, du Parlement italien, des Suédois, des Espagnols, un représentant du Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme étaient venus (Archidiocèse de Bukavu et al, 2001). Pareilles manifestations complètent les divers plans de plans de paix proposés pour le Congo et la région africaine des Grands lacs (9 novembre 1998, 12 juin 1999). Ses « idées et l'esprit se trouvent dans l'accord de cessez-le-feu de Lusaka, dans certaines résolutions du Conseil de sécurité (cfr.1234, 1334...) et dans les résolutions de la consultation nationale des Congolais » (Chirhalwirwa 2001 : 4). Les accords de Lusaka accouchèrent d'un facilitateur international, l'ex-président Ketumile Masire du Botswana, qui ne chercha pas à comprendre les

modes d'organisation de la société civile congolaise. Divers groupes d'acteurs sociaux s'estimaient sous représentés : femmes, médias, entrepreneurs, syndicats, chefs coutumiers. Les grandes confessions religieuses exigeaient une représentation proportionnelle à leur poids social et moral consacré depuis des décennies de crise étatique. Ces divergences sur la représentation de la société civile dépassent la question d'une simple proportionnalité. Elles semblent liées à l'ambivalence et à l'équivocité dans l'accord des expressions qui en réalité suggèreraient des rôle et importance différenciés accordables aux participants. « Dialogue » rime plus à un espace de palabre où personne n'a tort ni raison, alors que « négociations politiques » suggèrent sans détour la finalité et l'enjeu et donc les acteurs concernés : les élites politiques. Au Kivu occupé l'accent est plus sur la matière des dialogues, dont le moindre résultat décision est mobilisé contre l'occupation. C'est l'exemple du pacte républicain initié par la société civile et adopté à Gaborone. Vite traduit et diffusé dans les langues locales par la société civile kivotienne, elle peut en demander le respect par le RCD. Début octobre 2001 un atelier réunit à Bukavu 50 délégués de province de l'Est pour préparer un cahier des charges communes au dialogue. A Kinshasa, un autre atelier réunissait les délégués de l'ouest dans une certaine confusion, même si un code de bonne conduite et un cahier des charges furent adoptés quitte à les harmoniser à Addis-Abeba avec les délégués de l'Est. La rencontre du 15 octobre 2001 à Addis-Abeba fut un échec car les mouvements rebelles n'étaient pas tous présents et la totalité de 320 délégués attendus manquait. La société civile kinoise divisée s'alignant même sur les positions gouvernementales de reporter le dialogue car « la plénière du dialogue nationale habilitée à traiter les questions de fond n'est pas régulièrement constituée ». Cet éclatement se poursuit au retour à Kinshasa où certains leaders des ONG créent un comité d'initiatives des forces vives pour « restructurer la société civile », fournir « un cadre de concertation ou de travail » pour « participer et contribuer pleinement au dialogue national ». Du 25 février au 19 avril 2002 s'est tenu le dialogue inter congolais avorté de Sun City en Afrique du Sud pour jeter les bases constitutionnelles et les règles transitoires vers un État de droit démocratique. La société civile y a obtenu la reconnaissance du principe de se voir confier une série d'institutions citoyennes, instruments de contrôle de la transition. Mais un rôle marginal pour une composante qui était la seule à pouvoir revendiquer un mode de désignation légitime procédant d'une large consultation de ses propres groupes. Partis divisés et alignés au départ entre les différentes positions de belligérants, les 70 délégués se scindent en deux groupes rivaux alors qu'ils sont censés mener le même combat pour la démocratie, la justice et les droits de l'homme. Car si elles œuvrent pour le développement toutes les organisations civiles ne fonctionnent pas toujours démocratiquement. Elles n'excluent pas une personnalisation par les fondateurs mus par un pseudo messianisme (Hamuli Kabarhuza 2002). La société civile finira par soutenir le « camp de la patrie » et l'accord politique de gouvernement mort né entre Kabila junior et Bemba comme futur Premier ministre. Le RCD et le Rwanda qui ne voulaient d'aucun accord se donnèrent à une large corruption des délégués. L'accord Kabila – Bemba⁴ ne sera pas concrétisé suite aux atterroissements des signataires. Bemba ne descendra jamais à Kinshasa comme prévu prétextant des motifs sécuritaires et voulant s'y déployer avec 4000 soldats. Leurs délégations ne produisent même pas un texte provisoire aux assises de Matadi de mai à juin 2002. Bemba rejetait toute investiture par une ordonnance présidentielle (logique d'anarchie comme Tshisekedi en 1991-92) et

⁴ *Accord politique pour la gestion consensuelle de la transition en République démocratique du Congo, négociations politiques inter congolaises, Sun City – RSA, avril 2002.*

exigeait l'exercice de tous les pouvoirs exécutifs loin de tout regard présidentiel. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud grands parrains du Rwanda rejetaient l'accord, soutenu par la France et la Belgique. Ils parlaient d'accord non inclusif et prônaient la poursuite d'un « dialogue inter congolais inclusif » sous la houlette du président Mbeki. Son plan⁵ (1 président et 4 vice-présidents) d'origine rwandaise avait été contrecarré par cet accord. Le sursaut renouvelé de la société civile n'efface pas dans certains de ses représentants l'opportunisme. Celui-ci érode son crédit moral qui avec l'ancrage sur terrain sont ses seuls atouts devant une classe politique discréditée et criminelle. Celle-ci ne manque pas la moindre occasion pour réprimer férocement la société civile surtout dans les régions occupées. Comment comprendre p. e qu'après Sun City nombre des représentants du Kivu restent déjà à Kinshasa plutôt que rentrer préparer les échéances dans leurs fiefs ? cette attitude participe-t-elle plutôt de la constitution dans la capitale d'un personnel politique potentiel kivutien authentique et capable de défendre et de rendre compte convenablement des situations, des enjeux et des intérêts des régions occupées ? Est-ce donc pour maintenir des liens politiques nationaux ce dont les occupants s'efforcent d'effacer entre les provinces occupées et les territoires libres ? Ces questions ne minorent pas cinq principaux travaux accomplis depuis 4 ans, dans des conditions matérielles rudes et un environnement féroce dans les régions occupées. 1/ la production des documents de référence pour la matière (problèmes nationaux et locaux) du dialogue qui a associé responsables associatifs, universitaires, experts divers. 2/ Vient la concertation permanente entre acteurs du bas et les délégués, entre les délégués de l'Est et de l'Ouest ; et la mobilisation de la masse en faveur de la paix et la vulgarisation des textes issus du processus de paix. 3/ L'instruction et la documentation des différents crimes contre l'humanité même si ceux-ci ne devraient pas être judiciairement traités aujourd'hui pour diverses circonstances (Bucyalimwe 2002 :14) dont les complicités internationales. Et 4/ le maintien des rapports positifs avec les sociétés civiles des pays agresseurs dans une logique de renforcement de la paix par le bas. Les échanges entre les universités du Kivu avec celles du Rwanda et du Burundi ne se sont pas rompues en dépit de l'occupation, tout comme les concertations entre les ONG de part et d'autres, et cela avec ou sans soutiens extérieurs.

3.2. Résister à l'occupation et aux tentatives de dépeçage du Congo. Cultiver une identité congolaise ?

La société civile opposera une résistance civile contre l'occupation et la tentative d'annexion du Kivu par le Rwanda. La résistance civile réfère à la résistance non armée faite par une société civile, à travers ses institutions, ou par la mobilisation de ses populations, ou les deux actions combinées (Semelin 1989 :50). La lutte civile contre l'occupant au Kivu concerne plus les associations (ONG) et les églises, plus que les syndicats (l'industrie a été détruite) ou les partis politiques interdits et encore moins ou l'administration sapée. Cette place s'explique par la prise en charge par des mouvements associatifs et confessionnels du développement local et de la mobilisation populaire (alors que l'État désertait) et le rôle prépondérant gardé par les églises chrétiennes dans la formation de l'intelligentsia. L'influence de l'église catholique est visible avec l'estime dont bénéficient maintenant auprès des populations certains prélats même morts. Car ils firent montre d'un engagement sans

⁵ Il s'intitule *Proposition sur les questions relatives à la transition en République démocratique du Congo*, 9pp.

faillie contre l'injustice et l'oppression et leurs discours demeurent en phase avec les aspirations populaires que sont le rejet de la domination étrangère et l'affirmation d'une identité congolaise libre. Avec le déclenchement de l'agression étrangère en août 1996, des membres de la société civile lancèrent les premières analyses sur la situation. Si leurs messages sont percutants et peuvent traduire l'indignation de la majorité, ils proposent aussi des solutions pragmatiques. L'archevêque Munzehirwa de Bukavu dénonçait le premier l'agression dans sa lettre pastorale d'octobre 1996. Il mettait en lumière et condamnait les projets expansionnistes du Rwanda et les soutiens militaires, économiques et diplomatiques dont bénéficiaient les agresseurs. Soulignant l'ingratitude des anciens réfugiés qui attaquaient aujourd'hui le pays qui les avait nourris, ils demandaient aux Kivutiens de ne pas abandonner leurs villes et villages comme l'avaient fait les Hutus au Rwanda. Cette lettre lui coûta la vie. D'autres analyses suivront et proviendront des associations diverses. Ces analyses s'accompagnent d'un travail d'éveil et de conscientisation à travers les associations paysannes ou des rencontres religieuses. Lors qu'en février 1998 se profile la « guerre d'occupation », le bureau de coordination de la société civile alerte et prépare la population à la catastrophe qui revient le 2 août 1998. Malgré la violence des combats, les populations ne fuirent plus massivement les villes comme en 1996 quand ils avaient laissé leurs biens à la portée des occupants. Une résistance de survie sera en œuvre pour sauver ce qui peut l'être dans en dépit du contexte défavorable et retarder ou empêcher la réussite de l'occupation dont l'objectif est l'annexion. Un tract diffusé à Bukavu donne tout le sens de cette présence massive dans l'imaginaire local, c à d la couverture du sol natal, sa protection. Ce principe sera suivi du non-paiement des taxes et le boycott de la rentrée scolaire dans toute la province. Braeckman (2000) constatait que les taxis se vidaient de leurs passagers si un occupant supposé y entraient. Mais il eut aussi des journées sans bière dont les taxes de consommation étaient volées par l'occupant, des journées de prière œcuménique pour la paix et le dialogue inter congolais, des journées internationales de la femme sans femmes, des rencontres de réconciliation entre les « Banyamulenge » et les ethnies voisines en dépit de la volonté manifeste des occupants d'exacerber la division ethno-identitaire. Le RCD a ainsi érigé en septembre 1999 et à titre provisoire un territoire de Minembwe au Sud-Kivu. Il satisfaisait les « Banyamulenge », migrants récents qui dans leur obsession d'être une tribu congolaise, veulent « leur territoire tribal ». Seulement cette mesure morcelait les territoires tribaux des Babembe et Warega et hypothéquait les acquis de réconciliation déjà obtenus entre ces communautés à travers des rencontres de pacification notamment celle de février 1999 à Uvira. Cette décision contredisait l'esprit des accords de Lusaka tout en ravivant les haines interethniques. Pire avec un arrêté provisoire les Banyamulenge que le RCD voulait récupérer étaient peut-être piégés. Les communautés Bembe rejetèrent cet arrêté dans deux mémorandums dont le mémorandum de la communauté Bembe de Bukavu à propos du découpage territorial opéré par le RCD à Fizi-Itombwe (Sud-Kivu) en République démocratique du Congo (Bulambo Katambu 2001 : 166-168). Les mots d'ordre résistants passent par des tracts en Swahili et Français ou oralement. L'implication de l'église catholique revigorera la résistance civile. Dans sa requête auprès du révérendissime Mgr Anthony Michael Pilla, évêque de Cleveland et président de la conférence épiscopale américaine, le nouvel archevêque de Bukavu Mgr Kataliko lançait un cri de détresse du peuple congolais au peuple des USA. Il montrait que le génocide rwandais était devenu une idéologie dominante car, en son nom, d'autres génocides étaient tolérés par une communauté internationale complaisante. Il montrait comment la guerre

généralisée en cours participait d'une conquête américaine des ressources et du marché congolais par l'intermédiaire du Rwanda et de l'Ouganda, une conquête du marché sans partenariat comme traduit dans le projet de loi américain African Growth and Opportunity Act introduit au Congrès par le régime Clinton. Décrivant la situation actuelle et les conséquences de la guerre sur la population, il remarquait l'intransigeance du président Kabila, l'opportunisme du RCD, le mensonge et la ruse des envahisseurs Rwandais et Ougandais, et une population abandonnée plongée dans une situation intolérable. Il attribuait cet enlèvement au fait que les belligérants n'étaient pas responsables en dernière instance de cet imbroglio. Ses attentes étaient que l'église catholique américaine sensibilise l'opinion sur la misère et le malheur du peuple congolais qui pouvait finir avec la volonté des USA principaux alliés du Rwanda et de l'Ouganda. Qu'elle informe et intéresse les américains pour qu'ils réalisent le fossé existant entre le discours officiel sur les valeurs de démocratie, de paix, et de prospérité, et sa pratique dans les grands lacs ou l'Oncle Sam soutenait au contraire des dictatures. Enfin une implication aux côtés interlocuteurs et porte-parole de la population engagés dans la résolution pacifique des conflits (Kataliko 1998). A-t-il reçu une suite favorable espérée à cet appel ? Dans son message de Noël 1999, plus incisif il récidivait : « Des pouvoirs étrangers, avec la collaboration de certains de nos frères Congolais, organisent des guerres avec les ressources de notre pays. Ces ressources, qui devraient être utilisées pour notre développement, pour l'éducation de nos enfants, pour guérir nos malades, bref pour que nous puissions vivre d'une façon plus humaine, servent à nous tuer. Plus encore, notre pays et nous-mêmes, nous sommes devenus objet d'exploitation (...) écrasés par l'oppression de la domination (...) aujourd'hui (...) Nous sommes appelés à recouvrer notre dignité d'hommes libres» (Kataliko 1999). Cette position qui traduit un programme clair est largement diffusée en Swahili et en Mashi. Le 12 février 2000 les rebelles (RCD, Banyamulenge) déportent le prélat dans son diocèse d'origine à Butembo (Nord-Kivu). Le lendemain l'église catholique grevait : cultes minimums, suspension des activités socioprofessionnelles, etc. Suivent l'église protestante et la population qui sortait d'une ville morte du 31 janvier au 5 février 2000. L'injustice frappant Mgr Kataliko engendra une chaîne de solidarité renforçant la résistance (marches, grèves d'écoles, réclamations du retour du prélat, lapidation des dirigeants occupants...) dans toute la province et au-delà. Le travail des défenseurs des droits de l'homme cristallise cette résistance. Ils ne ratent pas de témoigner malgré le danger devant l'opinion nationale et internationale. Usant du réseau Internet leurs associations (COJESKI, Héritiers de la Justice, Groupe Jérémie...) fourniront et diffuseront non sans danger des rapports sérieux sur les massacres, les pillages et les destructions des armées occupantes. Ces associations pensent-elles que dévoiler ce que les oppresseurs veulent cacher peut compromettre leurs objectifs funestes ? La résistance civile continue au Kivu avec la guerre, mais tout comme la résistance armée, elle remplirait 5 fonctions : la légitimation ou la disqualification des acteurs politiques, une thérapie collective, la création d'une conscience collective nationale, enfin la fragmentation du champ politique (Lubala 1998 :220-222) et une affirmation de prise en charge et de projection politique.

3.3. Des actions socio-économiques de développement politiquement ancrées.

Affirmer clairement son refus de l'occupation, mais aussi déjouer les stratégies de provocation justifiant les massacres, apparaissent comme au centre de la stratégie précédente. Elle est une action concertée des églises, ONG, et d'autres acteurs

sociaux en vue d'entretenir une conscience et une conviction de protéger le pays comme territoire et comme nation. Elle vise le renforcement de la solidarité et la fraternité comme facteurs moteurs d'unité malgré l'insécurité. L'occupation rimant avec absence d'État bienfaiteur, d'autres stratégies ont été déployées. P.e encourager là où c'est possible l'agriculture et l'élevage (compostages, reboisement fruitier, lutte anti-érosive). Car l'une des techniques de l'occupation a été d'insécuriser et de vider les campagnes, qui nourrissaient les villes, pour y transplanter des Rwandais. Contre la stratégie d'occupation par la faim est opposé au Sud-Kivu un projet de sélection des variétés et de vulgarisation du riz de marais d'altitude auprès des paysannats ou des sociétés de production. Une collaboration naîtra ainsi entre la faculté d'agronomie de l'UCB, le Comité Anti-Bwaki, le Bureau diocésain pour le développement (BDD), le Bureau diocésain des œuvres médicales (BOM), et l'entreprise Pharmakina. Pour la première fois en 2001, du riz de marais était consommé dans Bukavu et ses environs et même exporté (Byamungu 2002 :4-5). Pour assurer la scolarisation des jeunes et combattre la domination intellectuelle, des stratégies scolaires apparaissent comme un des liens nationaux congolais avec Kinshasa en dépit de la balkanisation actuelle. En dépit des arrêts scolaires de 2-3 ans, des finalistes des examens d'État verront leurs copies envoyées à Kinshasa au ministère de l'enseignement primaire et secondaire qui les a corrigés et délivré les diplômes. Les diplômes des universités privées en zones occupées (UCB, UEA...) ont été aussi reconnues par le ministère de l'enseignement universitaire de Kinshasa. Par ailleurs les ONG, les églises, et d'autres organisations locales construiront 10 nouvelles écoles secondaires, 2 écoles techniques médicales, 4 écoles professionnelles, 20 écoles primaires en matériaux durables. Elles répondent à la destruction systématique des infrastructures collectives par les occupants. Une solidarité se construit p. e entre parents appauvris et les enseignants impayés par les occupants. Les frais de scolarité sont payés même en nature (bananes, bois, etc) pour donner aux enfants la possibilité d'étudier. Les centres de métiers et les organisations d'appui aux étudiants sont créés pour renforcer l'école comme lieu ultime de sauvegarde des valeurs nationales. Des nouvelles formes de solidarité collective sont tentées aussi via une politique de santé locale. Elle mêle les niveaux curatif et préventif. En dépit des pillages et des destructions des infrastructures sanitaires par les occupants ; les ONG, l'église, et des aides extérieures construisent une économie de la bonne santé basée sur le principe de survie de plus démunis. Mais le SIDA se propageait avec la stratégie d'occupation et d'utilisation systématique comme arme de guerre des viols et autres violences sexuelles (Kippenberg 2002). Ces actes sont qualifiés de génocidaires depuis la création du Tribunal pénal international sur le Rwanda en 1994 mais la détresse des femmes congolaises n'a jamais fait la une des télévisions internationales. Ce rapport n'a nullement mobilisé les féministes occidentales qui rivalisent d'attention soutenue pour les femmes violées lors du génocide rwandais de 94. Pourquoi ce double standard? La réponse locale a consisté à multiplier jusque dans les villages les campagnes de lutte contre les maladies hydriques, les conférences sur le SIDA. Plus de 50 dispensaires ont été réhabilités et 10 ont été construits à Bukavu et ses environs. Une mutuelle de santé a été lancée dans les campagnes et à Bukavu. Elle intègre aussi les hôpitaux universitaires (de l'UCB, UEA) dans les coûts de santé pour marquer cette solidarité collective. Les catastrophes naturelles se sont multipliées p. e les éboulements à Uvira en avril 2001 ou l'éruption volcanique à Goma en janvier 2002 et qui a donné lieu à une réaction rapide pour secourir la population. S'observent des commissions d'urgence pour organiser des sites des sinistrés et les

secourir en vivres collectés localement, ou pour donner des consignes aux dispensaires pour qu'ils soignent d'abord gratuitement les sinistrés moyennant des paiements ultérieurs par la mutuelle. Cette solidarité locale a précédé l'aide humanitaire internationale insignifiante (ou attribuée au Rwanda au lieu du Congo) qui ne prendra en charge que 2000 personnes sur les 15000 déjà assistées par les sociétés civiles du Nord et du Sud-Kivu. 130 km des routes agricoles avaient été construits, 10 ponts durables, et des travaux d'entretien des routes anciennes y compris des reboisements par les associations juvéniles étaient en cours. « ...ces travaux répondent à la politique d'occupation de laisser tout se dégrader. Mais il nous faut aussi assumer nos devoirs citoyens et ne pas nous cacher derrière la défaillance de l'État national ou la brutalité de l'occupation pour ne rien tenter et améliorer pour nos compatriotes. C'est d'abord notre patrie et il n'est pas question de l'abandonner d'aucune manière aux occupants » (Abbé Géronce Balemire, entretiens à Genève, 10 septembre 2002).

Ces stratégies de résistance, de proposition, et d'innovation sociales sonnent comme un démenti aux discours et positions globalisantes volontairement pessimistes faits sur le Congo et qui cachent mal les convoitises que ce pays aiguise tant en Afrique qu'ailleurs. (lire p.e Lieve Joris interviewé par Van Poucke 2003 : 20-22). Ces discours distillant l'idée d'un Congo sans maîtres et peuplé des incapables qui n'attendraient peut-être que leur récolonisation ne peuvent lui reconnaître la moindre réalisation post-coloniale. Ils occultent la complexité de la crise congolaise et p.e ses causes externes. Ils égalisent les bandits et les « rois nègres » (dictateurs, rebelles d'opérette) choyés puisque alliés aux prédateurs internationaux, avec d'authentiques bâtisseurs et des hommes intègres repérables dans la société civile qui restent déconsidérés. Alors que les pays occidentaux accordent facilement des visas aux rebelles congolais ou l'asile politique⁶ à ceux qui sont fâchés avec le Rwanda p.e, des militants des droits de l'homme attendront souvent une année en vain pour obtenir un visa de participation aux forums internationaux des droits de l'homme. A cette méfiance étatique internationale, s'ajoutent deux autres défis auxquels s'est confronté l'action de la société civile du Kivu : la défection de certains membres et le terrorisme de l'occupant. Au Kivu occupé, plusieurs leaders de la société civile sont passés à la rébellion. Me Joseph Mudumbi, les anciens gouverneurs du Sud-Kivu tels feu Prof. Jean-Charles Magabe et Basengezi Katintima désertèrent la société civile ; Prof. Mugangu, M. Mpabuka, ou Modeste Kimengele Kimodé qui se disputaient en vain le poste de gouverneur et président du Parlement fédéral (sic) du Kivu désertèrent la société civile. Katintima ne devint gouverneur qu'après avoir payé au vice-gouverneur Tutsi Benjamin Serukiza les 20.000 \$ que les Rwandais exigeaient à quiconque voulait ce poste. Ces revirements fragilisèrent un temps la crédibilité de la société civile et son prestige de lutte contre la dictature et l'occupation étrangère. Nombreux responsables associatifs furent contraints à s'exiler à Kinshasa, ou à l'extérieur du pays où ils combleront les carences et l'inexpérience de la diplomatie congolaise post-Mobutu. Ces actions restent tributaires du soutien inconditionnel, la générosité, la solidarité des organisations des sociétés civiles occidentales envers lesquelles on peut imaginer la gratitude des acteurs Congolais.

⁶ La Belgique p.e avait accueilli Thambwe Mwamba, Etienne Ngangura, Lunda Bululu, Louis Kalenga, etc. Alors que JP Bemba qui voyage à sa guise.

Conclusion

J'ai situé l'origine politique de la société civile congolaise dans la droite ligne de la crise de l'État autoritaire et des revendications démocratiques. La transition démocratique zaïroise fut interrompue par les méfaits des conflits rwandais ayant exporté deux guerres internationales successives dans l'ex-Zaïre en prenant le Kivu comme épigénètre. La région regorge des minerais stratégiques pour la haute technologie et est devenue l'enjeu d'âpres convoitises sous-régionales et internationales. La société civile locale (ONG, universités publiques et privées, mouvement œcuménique local, associations paysannes et féminines, ...) s'est mobilisée depuis contre les conséquences et agendas derrière ces guerres. Elle a dénoncé la guerre, défendu les droits de l'homme, maintenu le sentiment d'unité malgré le morcellement du pays. Elle participa au processus de paix tout en entretenant une dynamique de développement autocentrée et ouverte et de lutte contre la pauvreté. Cette société civile majoritaire concilie la défense des droits individuels avec les droits collectifs qui supposent des institutions socio-politiques. Se démarquant ainsi d'une certaine mode des droits de l'homme qui occulte le fait que dans les sociétés modernes, les libertés individuelles n'étaient que consubstantielles avec des institutions politiques collectives légitimes notamment l'État fonctionnel, idéalement l'État de droit qui les garantit et les protège et en assurent la jouissance. C'est pourquoi le recouvrement de l'État congolais est au centre de la mobilisation civile kivutienne suite à l'expérience malheureuse mais instructive de l'occupation. Cette mobilisation dépend des atouts et des faiblesses (défis d'unité, faible soutien extérieur...) traversant la société civile congolaise comme espace d'organisation sociale. En protégeant des espaces de parole, en contraignant acteurs politiques et guerriers au dialogue, en privilégiant le débat des idées et non la force armée, en tissant des liens entre populations urbaines, rurales, et des pays voisins ainsi que leurs élites, en cherchant l'harmonisation de leurs opinions, en dénonçant oppressions et pillages et projets annexionnistes, en attirant l'attention des acteurs internationaux aisément oubliés (Ploquin 2001 :146) et ou complices; la société civile aidée par ses partenaires restés fidèles remplit une fonction de cohésion sociale tout aussi importante que l'actuelle substitution fonctionnelle en représentation politique. Le concept de société civile n'est pas politiquement neutre. S'il permet de saisir et de mettre en cohérence des logiques et des stratégies variées des acteurs ne relevant ni de l'Etat ni du marché, il exprime autant des rapports de forces socio-politiques antagonistes. Il sert ici et probablement ailleurs à articuler et à légitimer des stratégies des réseaux d'acteurs ou factions dominés dans un contexte de distribution exclusive voire violente du pouvoir et des ressources. Comme espace social privilégiant la civilisation des mœurs dans le sens de Norbert Elias, la société civile serait le lieu d'élaboration et d'expérimentation annoncées des nouvelles formes de citoyenneté et donc des nouvelles modalités de refonder l'État dans une perspective démocratique. Un nouveau projet de société dont la matérialisation passe par la maîtrise de ses contraintes internes et externes.

Bibliographie

Archidiocèse de Bukavu (éd) 2001. Actes du symposium international pour l'Afrique, Butembo / RDC, 238pp (inédit).

BAGALWA MAPATANO Jules 1995. Administration traditionnelle et question foncière rurale à Kabare, Région du Sud-Kivu, République du Zaïre. Essai d'introduction aux relations entre acteurs fonciers, Genève, IUED, mémoire du diplôme en études du développement.

BAGENDA BALAGIZI Patient 1994. Les rôles des ONG zaïroises , in : Gauthier de Villers (éd.), Belgique / Zaïre. Une histoire en quête d'avenir. Cahiers Africains, 9-10-11 : 229-234.

BAYART, Jean-François, MBEMBE, Achille, TOULABOR, Comi 1992. Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie, Paris, Karthala.

BRAECKMAN Colette 2000. De mille façons, le Kivu défie ses occupants. Le Soir du 18 avril 2000.

BUCYALIMWE MARARO Stanislas 2003. La lutte de la société civile pour les droits de l'homme en période de conflit armé. Enjeux durant la guerre de 1998. L'Africain, 207 :11-14.

BULAMBO KATAMBU Ambroise 2001. Mourir au Kivu. Du génocide Tutsi aux massacres dans l'Est du Congo-RDC, Kinshasa : Editions du Trottoir ; Paris : L'Harmattan.

BYAMUNGU NAKAHAZI A 2002. La recherche à l'université catholique de Bukavu : est ce possible ?, Duc In Altum : 1 : 4-5 (feuille de liasion de la communauté UCB dans le monde, Louvain-la-Neuve)

CHIRHALWIRWA Gervais 2001. Par la force, on arrive à tout sauf à se faire aimer. Contribution de la société civile du Sud-Kivu au séminaire atelier organisé par l'UNESCO-PEER, Naïrobi, 29-31 janvier 2001. L'Africain, 200 :4-8.

HAMULI KABARHUZA Baudouin 2002. Donner sa chance au peuple congolais, expériences de développement participatif (1985-2001), Paris, Karthala.

HUFTY Marc (éd) 1998. La pensée comptable. État, néo-libéralisme, nouvelle gestion publique. Nouveaux Cahiers de l'IUED : 8, collection "enjeux", Genève : IUED ; Paris : PUF, 256pp.

KASSA Alain et ANDRE Catherine 2002. Le contexte congolais. In : Médecins sans frontières (éds), RD Congo silence on meurt. Témoignages. Paris : L'Harmattan, 13-23.

KATALIKO Emmanuel 1998. Requête de son excellence Monseigneur Emmanuel Kataliko, Archevêque de Bukavu, auprès de son Excellence Révérendissime

Monseigneur Anthony Michael PILLA, Évêque de Cleveland et Président de la Conférence Épiscopale des États-Unis d'Amérique, Bukavu, 24 décembre 1998. Réf : 579.98/12/104.

KATALIKO Emmanuel 1999. Consolez, consolez mon peuple, message Noël 1999 aux fidèles de Bukavu.

KHILNANI Sunil 2001. La « société civile », une résurgence ». Critique internationale :10 : 38-49.

KIPPENBERG Juliane 2002. La Guerre dans la guerre : violences sexuelles contre les femmes et les filles de l'Est de la RDC. Bruxelles : Human Rights Watch (HRW), 114p.

LUBALA MUGISHO Emmanuel 1998. La situation politique au Kivu : Vers une dualisation de la société ?. In : Reyntjens, F. et Marysse, S. (éds). L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1997-1998, Anvers : Centre d'Étude de la région des Grands lacs d'Afrique ; Paris : L'Harmattan : 307-333

LUMBI Pierre 2000. Guerre en RDC : ses enjeux économiques, intérêts et acteurs, Kinshasa, Observatoire gouvernance–transparence (http://www.c-df.org/tribune_raisons_guerre.html, jeudi 8 février 2001).

PLOQUIN Jean-François 2001. Dialogue intercongolais : la société civile au pied du mur. Politique Africaine, 84 :136-146.

SEMELIN J 1989. Sans armes face à Hitler, Paris, Payot.

VAN POUCKE Françoise 2003. Au fil des jours. Un entretien avec Lieve Joris. Défis Sud, 56 : 20-22.

Indications sur l'auteur

Prénom : Jules

Noms : BAGALWA MAPATANO

Date de naissance : 22 juin 1964

Titre académique actuel et formation : Diplôme en études du développement (IUED, 1995), licence en sciences politiques et administratives (Université de Kisangani 1988). En préparation : doctorat en études du développement.

Adresse : 56 avenue de Crozet

1219 Châtelaine, Genève

téléfax : 022 797 09 11 (privé)

tél : 022 906 59 63 (bureau IUED)

Jules.Bagalwa@iued.unige.ch

Bagalwamaps@yahoo.com